

› THÈME 1 · « Affirmer un équilibre entre ville et campagne »

Un plan d'actions
opérationnel

Fiche action
1-1

Préserver les exploitations agricoles, limiter la consommation des surfaces agricoles, encourager la production locale et la reconversion en filière bio

OBJECTIFS POLITIQUES / STRATÉGIQUES	Éviter la consommation d'espaces agricoles sauf pour les projets déjà programmés et connus. Accompagner la transition vers une agriculture plus respectueuse de l'Homme et de l'environnement. Développer l'offre de produits locaux pour répondre à la demande des habitants.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Protéger les espaces agricoles et mieux maîtriser leur gestion (en lien avec la fiche action sur le foncier). Accompagner la structuration de filières locales, notamment par le biais de la restauration collective et de la vente en circuit court. S'inspirer de l'expérience de la "ferme de l'envol" pour l'essaimage des pratiques agro-écologiques sur le territoire.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des espaces agricoles à préserver dans le cadre du ScOT. • Poursuivre la démarche de recensement de pistes foncières agricoles viables, permettant l'installation de producteurs en Agriculture Biologique (AB) sur le territoire. • Mettre en place un dispositif de recherche de porteurs de projets. • Suivre la "ferme de l'envol" et accompagner la structuration de ses débouchés. • Accompagner la reprise d'exploitation en agriculture biologique (AB) pour les exploitants souhaitant partir en retraite. • Accompagner la conversion en agriculture biologique (AB) des exploitants présents sur le territoire. • Une démarche de sensibilisation et d'accompagnement pourra également être menée auprès d'autres exploitants afin de favoriser la diminution de l'usage des produits phytosanitaires et d'encourager les conversions vers l'agriculture biologique. • Lancer des actions d'information et de sensibilisation auprès du grand public, afin de susciter des pratiques et des usages responsables et respectueux. • Lancer un travail d'information et d'accompagnement des agriculteurs présents sur le territoire pour les inciter à s'inscrire dans le projet Sésame.
RÉFÉRENT(S) POLITIQUE(S)	Délégation « Agriculture et espaces naturels ».
RÉFÉRENT(S) ADMINISTRATIF(S)	Direction générale adjointe « Aménagement / développement économique », service Développement durable, service Base Aérienne.
PARTENAIRES ASSOCIÉS	Fermes d'Avenir, GAB, Terre de Liens, chambre d'agriculture, Groupe SOS, Terre et Cité...